

Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Concours d'entrée
Epreuve écrite
Durée : 2H

NB :

- Seules les machines à calculer sont autorisées
- L'épreuve comporte quatre volets :
 - Culture générale
 - Droit fiscal et droit des affaires
 - Comptabilité
 - Gestion
- Chaque volet doit être traité sur une feuille séparée.

EPREUVE DE DROIT FISCAL ET DES AFFAIRES (30 min)

1. Fiscalité

Exercice :

La société "El WIFAK – SARL" vous communique les redevances de crédit bail relatives à des véhicules de transport et versées au titre de l'année 2008. Ces véhicules sont amortis au taux de 20% par la société de leasing "CARENT" :

Nature du véhicule	Prix TTC	Durée du contrat	Redevances
BMW pour le Directeur Général	432.000	6 mois	72.500
Mercedes pour le PDG	720.000	4 mois	49.400
Véhicule utilitaire	136.800	9 mois	22.230
Peugeot pour le Directeur Financier	384.000	2 mois Non renouvelable	42.900
Véhicule pour le transport du personnel	768.000	12 mois	220.000
Toyota pour le directeur commercial	220.000	6 mois	32.000

TAV :

1. Expliquer le traitement fiscal de chaque redevance.
2. Déduire le montant des redevances à réintégrer

Question :

Après avoir rappelé les conditions de déduction des intérêts servis aux associés en matière d'IS, expliquer le bien fondé des ces conditions.

II. Droit des affaires :

Quel le rôle du Commissaire aux Comptes dans la protection des droits des actionnaires minoritaires ?

EPREUVE DE COMPTABILITE GENERALE (30 min)

Vous êtes employé dans l'entreprise «Alumaroc» créée en janvier 2005. Le directeur financier de l'entreprise vous remet les renseignements ci-après et vous demande d'effectuer les travaux de fin d'exercice sachant que la date de clôture est le 30 septembre de chaque année.

A/ Extrait de la balance avant inventaire au 30/09/2009

N° des comptes	Les comptes	Solde débiteur	Solde créditeur
2332	Matériel et Outillage	2 400 000,00	
234	Matériel de transport	730 000,00	
235	MMB et aménagement divers	360 000,00	
2833	Amortissement du Matériel et Outillage		720 000,00
2834	Amortissement du Matériel de transport		750 000,00
2835	Amortissement du MMB et aménag. Divers		135 000,00

B/ Données de l'inventaire

1. L'entreprise «Alumaroc» pratique l'amortissement linéaire sur ses immobilisations, lesquelles ont toutes été acquises dès la création.
2. Un camion acquis à 480 000,00 DH a été cédé le 10/11/2008 à 70 000,00 DH, contre un chèque bancaire. A cette date, le comptable avait passé l'écriture suivante :

10/11/2008

5141	Banque	70 000,00	
2340	Matériel de Transport		70 000,00

3. le 15/04/2009, l'entreprise «Alumaroc» a reçu une facture relative à l'achat d'un serveur informatique qu'elle décide d'amortir sur 6 ans et 8 mois. Montant 36 000,00 DH TTC (dont TVA 20%). Règlement par chèque. Aucune écriture n'a été passée.

Travail à faire :

1. Calculer les taux d'amortissement des différentes immobilisations ;
2. Comptabiliser la facture relative à l'achat du serveur informatique ;
3. Comptabiliser les dotations aux amortissements de l'exercice 2008/2009 ;
4. Passez l'écriture de régularisation portant sur la cession du camion ;
5. Présentez sur la base du modèle ci-dessous, l'extrait du bilan correspondant à l'actif immobilisé à la date du 30/09/2009 :

Eléments	Brut	Amortissement	Net au 30/09/09	Net de l'exercice précédent

EPREUVE DE GESTION (30 min)

Questions à choix multiple :

- 1- Les ressources internes générées par l'activité de l'entreprise proviennent :
 - a- de la différence entre les recettes et les dépenses
 - b- de la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables
 - c- des subventions d'investissement et des emprunts
 - d- de la différence entre les produits calculés et les charges calculées
 - e- d'une augmentation de capital en numéraire
- 2- le seuil de rentabilité est :
 - a- une somme de charges
 - b- un résultat
 - c- une marge
 - d- un niveau d'activité
- 3- l'excédent brut d'exploitation est la part de la valeur ajoutée :
 - a- attribuée aux salariés
 - b- attribuée à l'État
 - c- revenant à l'entreprise
 - d- revenant aux apporteurs de capitaux
- 4- L'autofinancement permet à l'entreprise de financer par elle-même :
 - a- des investissements
 - b- le remboursement des emprunts
 - c- l'augmentation du fonds de roulement
 - d- la rémunération des associés

Exercice :

Les responsables de la société Alpha décident d'entreprendre un projet d'investissement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Capital investi l'année 0 : 850 000 DH (composé d'un local de 520 000 DH amortissable sur 20 ans et de matériels pour le reste amortissables dur 10 ans) ;
- Quantités (constantes) vendues annuellement : 8 500 unités ;
- Charges variables : 48 % du chiffre d'affaires hors taxes ;
- Charges fixes annuelles, hors amortissements, 80 000 DH ;
- Valeur résiduelle (nette d'impôt) à prendre en considération au terme des 6 ans : 42 000 DH,
- Taux de l'IS : 30 % ;
- Taux d'actualisation : 12 %

Question : Déterminer le prix de vente unitaire hors taxes minimal qui rendrait le projet acceptable.

EPREUVE DE CULTURE GENERALE (30 min)

Le Maroc a adopté ces dernières années plusieurs actions et réformes réglementaires afin d'offrir des opportunités d'affaires aux investisseurs étrangers.

Vous êtes invités à donner votre point de vue sur les principales actions et réformes réalisées et à évoquer celles qui restent à entreprendre pour améliorer le climat des affaires au Maroc.

Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Concours d'entrée
Epreuve écrite
Durée : 2H,15

NB : Seules les machines à calculer sont autorisées
le plan comptable est admis

1^{ère} partie : Comptabilité

Le 31 décembre 2009, à la fin de l'exercice comptable, la balance avant inventaire de l'entreprise FILCOM se présente comme suit :

N° de comptes	Intitulé de comptes	Débit	Crédit
			10 330 000
1111	Capital social		520 000
131	Subvention d'investissement		2 800 000
1481	Emprunts auprès des établissements de crédit		420 000
1486	Fournisseurs d'immobilisations		168 000
151	Provisions pour risques		
233	Installations techniques, matériel et outillage (ITMO)	6 650 000	
234	Matériel de transport	3 915 000	
235	Mobilier, matériel de bureau et aménag. div. (MMB et AD)	840 000	
2833	Amortissement des ITMO		735 000
2834	Amortissement du matériel de transport		3 062 500
2835	Amortissement du MMB et AD		352 800
3111	Stocks de marchandises	1 792 000	
3121	Stocks de matières premières	1 526 000	
3151	Stocks de produits finis	2 800 000	
3421	Clients	1 528 800	
3424	Clients douteux ou litigieux	393 484	
3425	Clients - effets à recevoir	1 326 920	
3488	Divers débiteurs	747 600	
350	Titres et valeurs de placement (TVP)	289 660	
3911	Provisions pour dépréciation des marchandises		574 000
3942	Provisions pour dépréciation des clients		392 000
3950	Provisions pour dépréciation des TVP		16 380
4411	Fournisseurs		770 000
4415	Fournisseurs - effets à payer		300 580
4430	Etat - TVA due		155 484
5141	Banque	421 920	
5161	Caisse	86 380	
6111	Achats de marchandises	10 098 970	
6119	RRR obtenus sur achats de marchandises		70 000
6121	Achats de matières premières	31 500 000	
6125	Achats non stockés de matières et fournitures	3 867 570	
61291	RRR obtenus sur achats de matières premières		86 520
6131	Locations et charges locatives	675 500	
6133	Entretien et réparation	191 100	
6134	Primes d'assurances	365 400	
6135	Rémunérations du personnel extérieur à l'Ese	212 800	
6136	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	541 800	
6142	Transports	873 600	
6143	Déplacements, missions et réceptions	526 400	
6144	Publicité, publications et relations publiques	420 000	
6145	Frais postaux et frais de télécommunications	229 600	

6147	Services bancaires	504 000	
6167	Impôts, taxes et droits assimilés	1 782 130	
6171	Rémunérations du personnel	6 020 000	
6174	Charges sociales	2 814 000	
6311	Intérêts des emprunts et dettes	266 000	
6386	Escomptes accordés	143 780	
6383	Pénalités et amendes fiscales ou pénales	140 000	45 530 450
7111	Ventes de marchandises		
7119	RRR accordés par l'Ese sur ventes de Mses	148 820	17 220 000
7121	Ventes de produits finis		
7129	RRR accordés par l'Ese sur ventes de PF	350 000	31 920
7386	Escomptes obtenus		
	Totaux	83 444 634	83 444 634

Données d'inventaire :

- 1) La totalité du matériel de bureau ainsi que le matériel de transport ont été acquis à la création de l'entreprise, c'est-à-dire le premier juillet 2005. Cependant, le 30 mars 2009, du matériel de transport acquis à la création de l'entreprise pour 1 750 000 DH a été vendu 860 000 DH. Seule l'écriture suivante a été passée :

5141	Banque	860 000	
2340	Matériel de transport		860 000

Le matériel de bureau et le matériel de transport sont amortis selon le système linéaire.

- 2) Le poste « Installations techniques, matériel et outillage » comprend :
- Une machine A, acquise à la création de l'entreprise pour 1 400 000 DH et régulièrement amortie suivant le procédé de l'amortissement linéaire ;
 - Une machine B, acquise à 4 470 000-DH le 10 avril 2009. Elle sera amortie selon le système dégressif (la durée d'utilisation prévue est de 5 ans) ;
 - Une machine C, acquise à 780 000 DH le 05 octobre 2009, amortie suivant le procédé de l'amortissement linéaire (la durée d'utilisation prévue est de 5 ans) ;
- 3) La provision pour risques a été créée en fin d'exercice précédent pour faire face à l'éventualité d'une amende fiscale. Celle-ci a été payée le 12 juin 2009, et s'est élevée à 140 000 DH.
- 4) Etat des clients douteux existants au 31 décembre 2008 :

Noms	Créances HT	Provisions au 31/12/2008	Sommes encaissées en 2009 HT	Observations
INFO	196 000	98 000	84 000	Versement pour solde
ELEC	322 000	245 000	217 000	Versement pour solde
TREX	154 000	49 000	42 000	Porter la provision à 50% de la somme restant due

5) Etat des clients douteux au 31 décembre 2009 :

Noms	Nominal de la créance HT	Provision à constituer
TREX	-	-
SOFAX	133 000	40%
GTT	56 000	50%
KLM	84 000	80%

6) Etat des titres et valeurs de placement :

Titres	Nombre	Coût unitaire d'achat	Cours moyen de décembre 2009
Actions société X	120	462	374,5
Actions société Y	180	301	311,5
Actions société Z :			
- actions acquises le 15/06/2005	200	112	288,4
- actions acquises le 20/08/2006	400	394,1	288,4

NB : Seules les actions Z ont fait l'objet d'une provision au 31/12/2008.

7) Le premier septembre 2009, l'entreprise a payé la prime annuelle d'assurance contre l'incendie s'élevant à 12 000 DH, ainsi que la prime annuelle d'assurance automobile d'un montant de 136 000 DH.

8) Il reste en stock à la date d'inventaire :

- des marchandises s'élevant en coût d'achat à 5 530 000 DH. Ces marchandises comprennent un lot évalué au coût d'achat de 966 000 DH ayant perdu 40% de sa valeur ;
- des matières premières dont le coût d'achat est de 2 634 100 DH ;
- des produits finis pour 4 550 000 DH.

9) L'emprunt bancaire a été obtenu début avril 2009 afin de financer un grand projet d'investissement. L'emprunt sera remboursé par annuités constantes avec un taux d'intérêt fixé à 9,5%.

10) La machine C est financée partiellement par une subvention d'investissement obtenue le même mois d'acquisition de la machine d'un montant de 520 000 DH.

TAF: Faites le nécessaire !

2^{ème} partie : Choix d'investissement

L'entreprise Electrox est spécialisée dans la fabrication et la vente de plusieurs produits électroménagers. Parmi ses produits on trouve le malaxeur. Il faut noter que pour ce dernier, elle s'approvisionne directement en carcasses, en moteurs et en différents accessoires. Elle se contente en fait d'assembler les différents éléments. La fabrication passe par trois ateliers de production : soudure, montage et finition. Le directeur de production propose au PDG de la société la fabrication des moteurs et carcasses et d'acheter seulement les accessoires à partir de l'année 2011. Selon lui, la production unitaire hors amortissement coûtera :

- pour un moteur : 115 DH ;
- pour une carcasse : 45 DH.

Le besoin annuel de l'entreprise sera de 9 400 malaxeurs et l'investissement en matériel et outillage pour la fabrication des moteurs et des carcasses sera de l'ordre de 2 120 000 DH amorti sur 8 ans. La valeur résiduelle brute à la fin de 2016 sera de 625 000 DH. Le besoin en fonds de roulement représente 5% du coût de production total des moteurs et carcasses (hors amortissement).

Après une réunion des différents directeurs de l'entreprise, le directeur des approvisionnements fait savoir qu'il peut négocier un prix unitaire pour l'achat des moteurs, des carcasses et des accessoires :

- 245 DH pour un moteur ;
- 75 DH pour une carcasse ;
- et 225 000 DH d'accessoires.

TAF : Sachant que le coût du capital est de 12,5%, le PDG demande votre avis sur l'opportunité de cet investissement !

3^{ème} partie : Choix de financement

Le directeur financier de la société Electrox hésite au niveau du financement entre :

- Financement de 75% du matériel et outillage par emprunt bancaire d'une durée de 5 ans, remboursé par amortissement constant, avec un taux d'intérêt de 9,5% et un différé d'intérêt pour les deux premières années. Il faut tenir compte de 21 000 DH de frais de dossier amortissables sur trois ans ;
- Financement par leasing avec 4 loyers annuels de 550 000 DH versés en début de période (année). Versement d'un dépôt de garantie de 100 000 DH récupérable en fin de contrat. Il faut noter que le prix de rachat du matériel et outillage est de 250 000 DH, amortissable pour la durée restante.

TAF : Sachant que le coût du capital est de 12,5%, le directeur financier demande votre avis sur l'opportunité du financement !

Année	Coût d'achat	Coût de production	Coût de production
2009	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2010	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2011	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2012	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2013	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2014	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2015	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2016	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2017	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2018	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2019	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2020	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2021	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2022	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2023	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2024	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2025	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2026	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2027	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2028	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2029	5 530 000	2 120 000	2 120 000
2030	5 530 000	2 120 000	2 120 000

Master Azg. 2012/2013

To: Y. EL

Année universitaire : 2011/2012

Université Mohamed V-Souissi
Faculté des Sciences Juridiques,
Economiques et Sociales
Rabat

Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Concours d'entrée

Traiter en une heure et quarante cinq minutes les deux cas ci-après :
N.B : Les calculs doivent être justifiés et non seulement chiffrés.
L'usage des calculatrices est strictement personnel.

Cas n°1 :

Le chef comptable de la société industrielle « Alu. Maroc » vous communique l'extrait de la balance par soldes, établie avant inventaire du 31/12/2010, et soumet à votre examen les dossiers ci-après, relatifs aux travaux d'inventaire du même exercice:

N° des comptes	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
1111	Capital social	-	990 000
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires	-	43 200
1511	Provisions pour litiges	-	40 000
2111	Frais de constitution	35 000	-
2230	Fond commercial	560 000	-
2321	Bâtiments	700 000	-
2340	Matériel de transport	415 000	-
2351	Mobilier de bureau	- ? 600	-
2481	Titres immobilisés	250 000	-
2510	Titres de participation	54 000	-
28111	Amortissements des frais de constitution	-	28 000
28321	Amortissements des bâtiments	-	140 000
28332	Amort. du matériel et outillage	-	231 371
2834	Amort. du matériel de transport	-	180 000
28351	Amort. du mobilier de bureau	-	30 000
2948	Prov. pour dépr. autres créances financières	-	10 000
2951	Prov. pour dépr. des titres de participation	-	1 200
3421	Clients	282 000	-
3424	Clients douteux ou litigieux	246 840	-
3500	Titres et valeurs de placement	60 000	-
3942	Prov. pour dépr. des clients et comptes rattachés	-	148 000

I. Dossier des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges

- Les provisions pour amortissements dérogatoires ont été constituées, suite à l'acquisition, en janvier 2008, d'un matériel industriel au prix de 216 000 DH TTC. Pour ce matériel, l'amortissement économique qui se justifie est l'amortissement linéaire sur une durée de vie de 5 ans. Mais la société décide de profiter de la possibilité fiscale de pratiquer l'amortissement dégressif en constituant, fin 2008 et 2009, des provisions réglementées.
- La provision pour litiges a été constituée en 2008, suite à un procès opposant "Alu. Maroc" à l'un de ses concurrents. En novembre 2010, ce dernier est débouté de sa demande et le tribunal de commerce le condamne à supporter tous les frais de procédure.

II. Dossier des immobilisations

3. Les frais de constitution ont été engagés lors de la création de la société et sont amortis linéairement sur 5 ans. (Tant-ent-amort)
4. La valeur du fonds commercial est estimée, selon l'avis d'un expert, à 480 000 DH HT au 31/12/2010.
5. Les bâtiments sont amortis linéairement sur 20 ans.
6. Le matériel et outillage comprend :
- une machine M1 acquise neuve le 11/05/2006 pour 180 000 DH TTC et amortie en dégressif sur 5 ans ;
 - un outillage acheté d'occasion à la date de création de la société et amorti en linéaire au taux de 10%.
 - un matériel industriel acquis en janvier 2008 pour 216 000 DH TTC.
- La machine M1 a été revendue fin décembre 2010 contre virement bancaire. A cette date, seule l'opération de vente a été comptabilisée (prix de cession : 8 000 DH).
7. Le matériel de transport est amorti aux taux constant de 20% et se compose de deux véhicules :
- une camionnette acquise il y a 5 ans ;
 - une voiture de tourisme acquise pour 190 000 DH TTC le 14/05/2010 et mise en service le 22/01/2010.
8. Le mobilier de bureau comprend divers mobiliers acquis à la date de création de la société, amorti linéairement sur 8 ans.

III. Dossier des créances

L'état des créances douteuses, avant inventaire du 31/12/2010, se présente ainsi :

Noms	Créances TTC	Provisions au 31/12/2009	Règlements en 2010
Mobicom	187 200	46 800	131 040
AQUA	104 400	52 200	31 320
Texom	117 600	49 000	Néant

Remarques

- Mobicom est en faillite. Le règlement effectué en 2010 est pour solde de tout compte.
- La provision sur AQUA doit être réajustée à hauteur de 50% du solde de la créance.
- Les nouvelles estimations conduisent à porter la provision sur Texom à 70% de la créance.
- Le compte "3421. Clients" comprend une créance de 134 400 DH TTC sur Kit.SA qui est actuellement en règlement judiciaire. On estime le taux de couverture de cette créance à 60%.

IV. Dossier concernant le portefeuille des titres

Au 31/12/2010, avant inventaire, le portefeuille des titres de la société comprend les actions suivantes :

Titres	Classement comptable	Date d'acquisition	Qté.	Coût d'achat unitaire	Cours au 31/12/2009	Cours au 31/12/2010
MONA	Titres immobilisés	16/04/2009	1 000	250	260	240
SOMA	Tit. de participation	15/03/2009	120	450	440	420
AXAS	T. et V. de placement	16/09/2010	180	300	-	280

N.B: Au cours de l'exercice 2010, la société a cédé 20 actions SOMA au cours de 430 DH, contre virement bancaire; le comptable n'a rien enregistré concernant cette opération de cession.

Travail demandé :

- Dresser le tableau d'amortissement complet (fiscal, économique et dérogatoire) pour les 5 ans de vie du matériel industriel acquis en janvier 2008.
- Présenter au journal les écritures d'inventaire nécessaires au 31/12/2010.

Cas n°2 :

La société ANWAL envisage de lancer un nouveau produit. Elle prévoit de fabriquer et de vendre 15 000 unités la première année. Les quantités fabriquées et vendues suivraient une progression annuelle de 20% jusqu'à la 5^{ème} année et se stabiliseraient ensuite. La durée de vie économique du projet devrait être de 8 ans. Les investissements en matériels s'élèvent à 2 400 000 DH. Ils sont amortissables sur 10 ans et leur valeur résiduelle à la fin de la 8^{ème} année est supposée égale à la valeur nette comptable.

Le produit serait vendu au prix de 500 DH. Ses charges variables unitaires de fabrication et de vente s'élèveraient à 280 DH ; les charges fixes annuelles décaissables (hors incidence du financement) atteindraient 600 000 DH.

Durant toute la période d'exploitation :

- le prix de vente et les différentes charges unitaires seront supposés stables ;
- le besoin en fonds de roulement d'exploitation généré par ce projet est estimé à 20 % du chiffre d'affaires.

Le taux de l'IS est de 30 %. Le taux d'actualisation est de 14 %.

Les calculs seront effectués en milliers de dirhams (en tenant compte de l'arrondi).

Deux solutions de financement sont à l'étude :

9RAYAA.BLOGSPOT.COM

- Financement de la moitié des équipements par un emprunt au taux de 12 % remboursable par 6 annuités constantes, avec un différé de remboursement (intérêt et capital) de 2 ans ; le reste de l'investissement serait financé par fonds propres. Il faut prévoir des frais d'emprunt de 2% du montant de l'emprunt amortis sur 2 ans.
- Financement de la totalité des équipements par un contrat de crédit-bail sur 5 ans prévoyant 5 loyers annuels de 900 000 DH (versés en début de période), en prévoyant un dépôt de garantie de 30 000 DH récupérable en fin du contrat et une option d'achat (effectivement exercée) de 300 000 DH à l'issue de la cinquième année. Le bien serait ensuite amorti en 3 ans.

Travail demandé:

1. Calculer le seuil de rentabilité du projet (exprimé en quantités) la première année.
Conclusion.
2. Déterminer la VAN du projet. Conclusion.
3. Choisir le meilleur financement du projet sur la base du critère des décaissements réels.
4. Calculer la CAF après financement générée par le projet durant toute sa durée de vie.

9RAYAA.BLOGSPOT.COM

Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Concours d'entrée

Traiter en deux heures la question et le cas ci-après :
N.B : Les calculs doivent être justifiés et non seulement chiffrés.
L'usage des calculatrices est strictement personnel.

Question :

Faites une analyse comparative entre le contrôle de gestion et l'audit interne (deux pages maximum).

CAS HARKOM :

La société HORKOM, désirant tester vos compétences comptables, met à votre disposition trois dossiers :

Dossier I : Les amortissements

I. Extrait de la balance avant inventaire au 31-12-N :

N° de comptes	Intitulé de comptes	Débit	Crédit
233	Installations techniques, matériel et outillage (ITMO)	?	
234	Matériel de transport	400 000	
2833	Amortissement des ITMO		418 703
2834	Amortissement du matériel de transport		184 000

II. Informations complémentaires :

- L'ensemble du matériel de transport a été acquis le 12/10/N-2. Il est amorti selon le système dégressif (qui représente l'amortissement économique) ;
- Le 01/01/N, la société possédait trois matériels de fabrication :
 - Matériel A : Acquis le 01/10/N-2, avec une durée de vie de 10 ans et un mode d'amortissement linéaire ;
 - Matériel B : Acquis le 01/04/N-4 au prix Hors TVA récupérable de 360 000 DH, avec une durée de vie de 10 ans et un mode d'amortissement dégressif (qui représente l'amortissement économique) ;
 - Matériel C : Acquis le 01/06/N-1 au prix Hors TVA récupérable de 126 000 DH, avec une durée de vie de 5 ans et un mode d'amortissement dégressif (qui représente l'amortissement économique).
- Le 31/05/N, le matériel C a été revendu à une entreprise de même activité au prix de 105 000 DH (la rentrée de trésorerie correspondant à la cession a été correctement enregistrée) ;
- Le 01/06/N, le matériel C a été remplacé par un matériel D plus performant, acheté neuf contre chèque au prix de 150 000 DH, pour une durée normale d'utilisation de 5 ans et pour lequel l'entreprise choisit l'amortissement dégressif qui représente un simple avantage fiscal (l'écriture d'acquisition a été correctement passée) ;

- Le 31/08/N, le matériel B ne convenant plus aux besoins de l'entreprise, a été cédé à un ferrailleur au prix de 8 000 DH (la rentrée de trésorerie correspondant à la cession a été correctement enregistrée);
- Le 01/10/N, pour remplacer le matériel B, l'entreprise souscrit pour un nouveau matériel E, un contrat de crédit-bail moyennant une redevance semestrielle payable d'avance de 21 000 DH HT (TVA 20%). Le comptable a alors passé pour le montant du chèque, l'écriture suivante :

23321		Matériel		21 000	
34551	5141	Etat-TVA récup /immob.		4 200	
			Banques		25 200

TAF :

- Déterminer le taux d'amortissement (linéaire) du matériel de transport, sachant que le coefficient d'amortissement dégressif est égal à 2 ;
- Déterminer la valeur d'entrée du matériel A, puis en déduire la valeur à inscrire dans la balance après inventaire pour l'ensemble du matériel ;
- Passer les différentes écritures comptables nécessaires pour le 31/12/N.

Dossier 2 : Les provisions

Au cours de l'exercice N-2, la société HORKOM a constitué le portefeuille suivant :

Titres	Nature	Nombre	Prix d'achat unitaire	Cours de l'action au 31/12		
				N-2	N-1	N
X	TP	600	250	240	250	260
Z	TVP	100	159	169	170	164

TAF :

- Présenter les écritures comptables nécessaires à la fin des exercices N-2 et N-1 ;
- Sachant que l'entreprise a cédé (à travers la banque) 40% des titres X le 30/06/N au prix de 258 DH l'un et 50% des titres Z le 17/08/N au prix de 168 DH l'un ; Présenter les écritures de cession au 30/06 et au 17/08 ainsi que les régularisations nécessaires au 31/12/N

Dossier 3 : Les subventions

Au cours de l'exercice N, La société HORKOM reçoit la notification d'une subvention d'investissement d'un montant de 300 000 DH destinée à l'acquisition :

- d'une machine de production pour une valeur de 200 000 DH (amortissement linéaire sur 5 ans) ;
- d'un terrain à bâtir (en vue de la construction d'une usine) pour une valeur de 400 000 DH.

Les acquisitions sont réalisées le 18/07/N et le versement de la subvention est prévu pour le 31/07/N.

TAF :

- Présenter les écritures comptables relatives à :
 - La notification, l'acquisition et l'encaissement de la subvention ;
 - La reprise partielle de la subvention d'investissement au 31/12/N, sachant que le contrat ne prévoit aucune clause d'inaliénabilité.
- Calculer le montant de la subvention d'investissement qui doit figurer au bilan au 31/12/N

*N.B. : Les calculs doivent être justifiés et non seulement chiffrés.
La calculatrice est autorisée, à usage strictement personnel.*

Question (20 minutes) :

L'audit est une fonction de contrôle. Au même titre que le contrôle de gestion, l'audit est un outil dont la vocation essentielle est d'améliorer l'efficacité dans l'entreprise. Expliquez (une page maximum).

Cas n°1 (1 heure) :

"Les Marbreries du Maroc" est une société de vente du marbre local et importé, installée dans la zone industrielle de Témara. Cette société à responsabilité limitée (S.A.R.L) compte plusieurs filiales locales¹. Au cours du stage que vous effectuez au sein de la direction financière relevant du siège de la société, le directeur financier vous sollicite pour exécuter certains travaux d'inventaire relatifs à l'exercice 2012. A cet effet, il vous communique les données ci-après :

I. Extrait de la balance par soldes des comptes, établie au 31/12/2012, avant inventaire :

N° des comptes	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
1111	Capital social	-	15 600 000
1311	Subventions d'investissement reçues	-	180 000
1319	Subventions d'investissement inscrites au C.P.C.	144 000	-
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires	-	12 600
1354	Provisions pour investissements	-	1 290 000
1555	Provisions p. charges à répartir sur plus. exercices	-	160 000
2230	Fonds commercial	6 000 000	-
2321	Bâtiments	2 450 000	-
2332	Matériel et outillage	840 000	-
2340	Matériel de transport	?	-
2392	Immob.corp. en cours de terrains et constructions	80 000	-
28321	Amortissements des bâtiments	-	1 715 000
28332	Amortissements du matériel et outillage	-	779 600
2834	Amortissements du matériel de transport	-	1 508 000
2920	Provisions p. dépréc. des immobil. incorporelles ²	-	100 000
3421	Clients	2 200 000	-
3424	Clients douteux ou litigieux	174 000	-
3942	Prov. pour dépr. des clients et comptes rattachés	-	232 000

II. Données relatives aux comptes de financement permanent et d'actif immobilisé :

I. Au cours de l'exercice 2008, "Les Marbreries du Maroc" a reçu de l'Etat, par virement bancaire, une subvention d'investissement. Chaque année, à la date d'inventaire, cette subvention fait l'objet d'une reprise dans les résultats à concurrence de 20% de son montant.

¹ La société est assujettie à la TVA pour 100% de son activité.

² Il s'agit d'une provision durable pour dépréciation du fonds commercial.

2. La société a acquis, le 12/10/2010, une scieuse électrique inscrite à l'actif pour une valeur de 60 000 DH, d'une durée de vie de 5 ans. Elle saisit l'opportunité fiscale de pratiquer l'amortissement dégressif tout en retenant l'amortissement linéaire qui traduit la dépréciation économiquement justifiée de cet outillage. Les dotations pour amortissements dérogatoires ont été régulièrement inscrites fin 2010 et 2011.

3. La provision pour investissements a été constituée, en 2009, à raison de 20% du bénéfice fiscal avant impôt dudit exercice et ce, en vue de financer la mise en place d'une nouvelle unité industrielle à Tanger. Cette unité a vu le jour au cours de l'exercice 2012 grâce, en partie, à l'utilisation régulière de cette provision qui a contribué à hauteur de 30% de la valeur totale du programme d'investissement (4 300 000 DH). Aucune régularisation n'a été effectuée par le comptable.

4. En prévision de grands travaux de rénovation des locaux du siège de la société, à effectuer au cours de l'exercice 2012, et compte tenu de l'importance des dépenses estimées à 240 000 DH HT, le comptable a décidé d'étaler ces charges sur les 2 exercices 2010 et 2011, pour un montant respectif égal au 1/3 des dépenses. Les travaux sont effectivement réalisés en 2012; ils sont chiffrés à 300 000 DH TTC³, payés par chèque bancaire début décembre. Aucune écriture n'a été enregistrée.

5. Au cours de l'exercice 2012, le fléchissement du chiffre d'affaires s'est poursuivi, suite au recul constaté au niveau du secteur du bâtiment. La valeur du fonds commercial, à la date du 31/12/2012, est estimée à 5 800 000 DH.

6. Les bâtiments correspondent à des locaux administratifs et industriels, acquis à la même date, amortis au taux constant de 5%.

7. Le matériel et outillage⁴ est amorti linéairement sur une durée de 10 ans (et ce, à l'exception de la scieuse électrique). Fin avril 2012, un chariot élévateur, acquis en mai 2009 à 25 200 DH TTC⁵, a été revendu pour 14 000 DH contre virement bancaire. Seul le produit résultant de cette cession a été enregistré en comptabilité.

8. Le matériel de transport comprend plus ~~de~~ camions acquis il y a 5 ans pour 1 200 000 DH TTC ainsi que des voitures de tourisme acquises, le 12/02/2007, au prix global de 720 000 DH TTC. Tout ce matériel est amorti linéairement sur 5 ans.

9. L'immobilisation corporelle en cours intéresse un entrepôt que la société a décidé de construire pour abriter les tranches de marbre. Les travaux de construction ont été terminés début juillet 2012 et l'entrepôt est opérationnel depuis cette date. Les dépenses engagées pour l'achèvement des travaux ont été de l'ordre de 70 000 DH HT⁶. Le comptable s'est limité à imputer ces dépenses aux comptes de charges concernés. L'entrepôt est amorti selon le procédé linéaire sur 20 ans.

III. Données relatives aux créances sur les clients

10. Au 31/12/2012, deux créances imputées au compte "3421. Clients" sont douteuses. Il s'agit, d'une part, d'une créance de l'ordre de 360 000 DH TTC sur "La société Immobilière", pour laquelle il convient de constituer une provision à hauteur de 60% et, d'autre part, d'une créance de 600 000 DH TTC sur "Immo. Maroc" qui fait l'objet d'une liquidation judiciaire. La créance est perdue pour son montant intégral.

11. Le compte "3424. Clients douteux" est imputé d'une créance sur "Compac. Carrelage", qui était redevable de 348 000 DH TTC, provisionnée à 80%. En 2012, la société a encaissé 50% de la créance. Les nouvelles estimations conduisent à porter la provision à 40% du solde.

³ La TVA est au taux de 20%.

⁴ Tout le matériel et outillage a été acquis à la même date, exception faite de la scieuse et du chariot élévateur.

⁵ La TVA est au taux de 20%.

⁶ La TVA est au taux de 20%.

Travail demandé :

1. Complétez, corrigez et enregistrez au journal les régularisations d'inventaire nécessaires au 31/12/2012.
2. En admettant la déductibilité fiscale des dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients et T.V.P. et sans tenir compte de la gestion de la trésorerie, chiffrez l'incidence globale de ces régularisations sur le résultat avant impôt de l'exercice 2012.

N.B : Pour l'enregistrement au journal, veuillez respecter l'ordre des opérations.

Cas n°2 (40 minutes):

La société "LOGISTICA", cotée en bourse, envisage de réaliser un investissement qui lui permettrait d'accroître sa capacité de production et ses ventes. Cet investissement devrait coûter 15000 KDH et sa durée de vie économique est estimée à 5 ans. Il serait financé pour moitié par un endettement au taux de 9% remboursable en 3 ans par annuités constantes. L'autre moitié et le BFR seraient financés sur des ressources propres.

LOGISTICA a établi les prévisions d'exploitation suivantes liées au nouvel investissement :

	31/12/N	31/12/N+1	31/12/N+2	31/12/N+3	31/12/N+4
Chiffre d'affaires additionnel HT (en KDH)	7 476	7 565	7 745	7 924	8 376
Dépenses d'exploitation	45%	45%	45%	45%	45%

Le BFR prévu est estimé à 37 jours du chiffre d'affaires et est à mettre en place au début de chaque année. Il ne sera pas récupéré en fin de vie du projet car l'exploitation ne va pas s'arrêter. Le taux de l'impôt sur les bénéfices est de 30%.

Par ailleurs, la société décide de réaliser une augmentation de capital par émission de 20 000 actions nouvelles au prix de 290 DH. Les actions actuelles -au nombre de 200 000- sont cotées 400.

Travail demandé :

1. Déterminez les taux de rentabilité économique et financière du projet, sachant que ces taux se situent entre 8% et 12%.
2. En supposant que le taux d'intérêt de la dette est de 12,42%, calculez à nouveau le taux de rentabilité financière. Qu'observez-vous?
3. Estimez le cours de l'action après augmentation de capital ; en déduire la valeur du droit de souscription.
4. Un actionnaire de la société LOGISTICA, Monsieur HAJJI détient 500 actions, quel nombre d'actions nouvelles pourra-t-il souscrire ?
5. On suppose que Monsieur HAJJI souscrit effectivement 32 actions et qu'il vend les droits non utilisés à la valeur théorique. Montrez que la valeur de son patrimoine n'est pas affectée par l'opération.

Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Concours d'entrée

N.B :

L'usage du plan comptable n'est pas autorisé, celui des calculatrices est strictement personnel.
Les calculs doivent être justifiés et non seulement chiffrés.

Traiter en deux heures la question et les deux cas ci-après :

Question (20 min) :

Dans le cadre de leurs missions, l'auditeur et le contrôleur de gestion recourent à un ensemble de techniques et d'outils. Définissez- en, en une page, les plus fréquents en distinguant ceux de l'auditeur de ceux du contrôleur de gestion.

Cas n°1 : Gestion comptable et fiscale (1H)

"Technowell" est un groupe multinational qui opère dans plusieurs métiers dont la fabrication des dispositifs de régulation et gestion technique pour les bâtiments. En juin 2012, ce groupe décide de délocaliser une partie de ses activités au Maroc en créant à Tanger une filiale, dénommée "Technowell.MA", de fabrication de matériaux spécialisés en chauffage électrique, panneaux solaires ainsi que d'autres produits à haute efficacité énergétique. Le démarrage effectif de l'activité de cette société a eu lieu en avril 2013. Dans le cadre d'un contrat d'embauche de compétences locales, vous avez été rattaché(e) au directeur financier de Technowell.MA et êtes en charge de l'ensemble de la comptabilité et de la fiscalité de la société. A cette fin, vous supervisez les travaux comptables nécessaires pour la préparation de la liasse fiscale au titre de l'exercice 2013, en vous référant notamment aux documents ci-après :

Document n°1 : Extrait de la balance par soldes des comptes, établie au 31/12/2013, avant inventaire

N° des comptes	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
1111	Capital social	-	19 630 400
1311	Subventions d'investissement reçues	-	250 000
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires	-	132 000
1488	Dettes de financement diverses	-	250 000
2111	Frais de constitution	?	-
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	110 400	-
2230	Fonds commercial	8 000 000	-
2321	Bâtiments	2 400 000	-
2331	Installations techniques	330 000	-
2332	Matériel et outillage	500 000	-
2340	Matériel de transport	?	-
2355	Matériel informatique	?	-
2510	Titres de participation	520 000	-

28111	Amortissements des frais de constitution	-	20 000
28121	Amort. Frais d'acquisition des immobilisations	-	22 080
28321	Amortissements des bâtiments	-	70 000
28331	Amortissements des installations techniques	-	33 000
28355	Amortissements du matériel informatique	-	?
3121	Matières premières	1 300 000	
3122	Matières et fournitures consommables	800 000	
7121	Ventes ² de biens produits au Maroc	-	1 440 000
7122	Ventes de biens produits à l'étranger	-	1 800 000

Document n°2 : Informations relatives aux opérations d'inventaire

- En novembre 2012, *Technowell.MA* reçoit de sa société mère la notification de l'octroi d'une subvention d'équipement équivalente à 250 000 DH. Celle-ci est effectivement encaissée en janvier 2013 par virement bancaire constaté en comptabilité. Elle représente 50% du coût global hors taxes des investissements effectués au cours du même mois. Ces derniers correspondent à l'acquisition d'équipements techniques et outillage industriel évalués à 500 000 DH HT. Tout cet investissement est amortissable en 5 ans, selon le procédé linéaire, depuis sa date de mise en service.
- Le compte "1488. Dettes de financement diverses" enregistre une avance de 34 722 \$ octroyée par la société mère, début janvier 2013, pour le financement partiel de la mise en place de l'unité industrielle. Cette avance a été comptabilisée au cours d'entrée, soit : 1 \$ = 7,20 DH. A la date d'inventaire, au 31/12/2013, le cours du dollar sur le marché des changes est de 7,80 DH. Le directeur financier vous informe que *Technowell.MA* ne dispose pas d'une couverture de change et que les intérêts courus et non échus à payer au titre de l'exercice 2013 (calculés selon le cours de change à la date d'inventaire, tel que stipulé par le contrat) sont de l'ordre de 44 000 DH.
- Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans. Par ailleurs, les frais préalables au démarrage effectif des activités de *Technowell.MA*, engagés en 2013, sont de l'ordre de 80 000 DH HT. Ces frais ont été régulièrement imputés aux comptes de charges concernés. Au 31/12/2013, le directeur financier vous demande de les étaler sur 5 exercices comptables.
- Les frais d'acquisition des immobilisations sont afférents aux droits d'enregistrement et de conservation foncière, aux droits de timbre et honoraires du notaire, occasionnés par l'acquisition, en juin 2012, d'un immeuble administratif et d'un local industriel. Ces constructions sont amorties linéairement depuis cette date.
- Les installations techniques correspondent à des matériels de régulation technique des bâtiments de la société, destinés à réduire la consommation d'énergie, acquis à titre gratuit par *Technowell.MA* auprès de la société mère. Ces biens, d'une valeur globale estimée à 330 000 DH HT, ont été mis en service le 1^{er} juillet 2012. Pour des considérations fiscales, la société souhaite bénéficier d'un amortissement exceptionnel sur 12 mois, tout en constatant un amortissement pour dépréciation économique, calculé selon le mode linéaire sur 5 ans.
- Le matériel de transport comprend deux voitures de tourisme, achetées en février 2013, au prix global de 420 000 DH TTC. Ces voitures, utilisées pour les besoins de l'exploitation de la société, sont amorties linéairement sur 5 ans.
- En conformité avec la stratégie numérique du groupe, dont les ventes sur Internet représentent 34% du chiffre d'affaires mondial, la société a acquis en juillet 2012 un matériel informatique très performant dont une grande partie est affectée aux ventes en ligne. Ce dernier est amorti selon le procédé dégressif sur 4 ans (coefficient = 1,5). Au 31/12/2012, après inventaire, la VNA de ce matériel est de l'ordre de 121 875 DH.

² Tous les produits vendus localement ainsi qu'à l'étranger ont été livrés au 31/12/2013.

8. En juin 2013, *Technowell.MA* acquiert 2 000 titres *CEDEX.MA* (société cotée à la Bourse), ce qui représente 30% du capital de cette dernière. Au 31/12/2013, l'expert sollicité par votre société estime la valeur économique de ces titres à 250 DH.

9. Au 31/12/2013, on estime le montant des réparations gratuites à effectuer au titre des garanties données aux clients à 10% des produits livrés en 2013. Il y a lieu de constituer une provision correspondante.

10. Au 31/12/2013, il existe en stock 250 unités de matériaux produits dont le coût de production global est estimé à 2 750 000 DH HT ainsi que 200 unités de produits en cours de fabrication estimés à 1 800 000 DH HT. On vous précise également que tous les stocks de matières premières et fournitures ont été consommés au cours de l'exercice.

Travail demandé : Sachant que l'exercice comptable correspond à l'année civile et que la TVA, au taux normal, s'applique à toutes les opérations réalisées au Maroc par cette filiale,

1. Effectuez et enregistrez au journal les régularisations d'inventaire nécessaires au 31/12/2013.

2. Précisez le traitement fiscal des provisions pour garanties données aux clients, tel que prévu par le droit fiscal marocain.

N.B : Pour l'enregistrement au journal, veuillez respecter l'ordre des opérations.

Cas n° 2 : Gestion financière (40 min)

La société MECANICA envisage de fabriquer une pièce de mécanique nécessaire au montage d'une machine-outil qu'elle commercialise. Selon le directeur de fabrication, les besoins annuels de production sont estimés à 1 000 unités pendant 5 ans et les coûts de production à 800 DH par unité, non compris l'amortissement des équipements nécessaires. Ayant eu connaissance de ce projet, le directeur des achats fait remarquer qu'il est possible de se procurer sur le marché une pièce similaire au prix de 2 000 DH l'unité. Cela éviterait, selon lui, « d'immobiliser 2 millions de DH dans un nouvel équipement et de se lancer dans la fabrication d'un produit qui sort des compétences reconnues de l'entreprise ».

1. En tant qu'assistant de gestion, on vous demande d'évaluer l'opportunité d'un tel investissement amortissable linéairement sur 5 ans. Le directeur financier vous précise que le coût moyen pondéré du capital de l'entreprise est de 12 %, que le taux de l'IS est de 30 %, que l'entreprise est globalement bénéficiaire et qu'il vaut mieux ne pas compter sur une valeur de revente de l'équipement à la fin des cinq ans.

2. Le directeur des achats se fait fort de négocier avec le principal fabricant des pièces concernées un prix de 1 350 DH si on lui permet de conclure un contrat d'approvisionnement pour cinq ans. Dans ces conditions quelle solution préconisez-vous ?

3. Quel serait le prix d'achat maximum de la pièce que devrait accepter l'entreprise pour préférer la solution proposé par le directeur des achats, compte tenu du coût du capital ?

4. Le directeur financier de la société MECANICA décide d'investir dans le nouvel équipement et de fabriquer la pièce et il s'interroge sur la rentabilité des capitaux investis. Deux solutions de financement sont à l'étude :

* Un emprunt financerait 80 % du matériel, au taux de 9,5%, sur 6 ans, par annuités constantes, sachant que la première année il y aura un différé d'amortissement ; le reste serait financé par des capitaux propres ;

* Financement par leasing avec 5 loyers annuels de 540 000 DH versés en début de période (année). Versement d'un dépôt de garantie de 70 000 DH récupérable en fin de contrat. Il faut noter que le prix de rachat de l'équipement est de 110 000 DH, amortissable en totalité l'année suivante.

Quel est le mode de financement approprié en se basant sur le critère des décaissements effectifs actualisés à 12% ?

Bon courage

DUREE : 2H Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Concours d'entrée

N.B :
L'usage du plan comptable n'est pas autorisé, celui des calculatrices est strictement personnel.
Les calculs doivent être justifiés et non seulement chiffrés.

Traiter en deux heures la question et les deux cas ci-après :

Question (20 min) :

Dans le cadre de leurs missions, l'auditeur et le contrôleur de gestion recourent à un ensemble de techniques et d'outils. Définissez- en, en une page, les plus fréquents en distinguant ceux de l'auditeur de ceux du contrôleur de gestion.

Cas n°1 : Gestion comptable et fiscale (1H)

"Technowell" est un groupe multinational qui opère dans plusieurs métiers dont la fabrication des dispositifs de régulation et gestion technique pour les bâtiments. En juin 2012, ce groupe décide de délocaliser une partie de ses activités au Maroc en créant à Tanger une filiale, dénommée "Technowell.MA", de fabrication de matériaux spécialisés en chauffage électrique, panneaux solaires ainsi que d'autres produits à haute efficacité énergétique. Le démarrage effectif de l'activité de cette société a eu lieu en avril 2013. Dans le cadre d'un contrat d'embauche de compétences locales, vous avez été rattaché(e) au directeur financier de Technowell.MA et êtes en charge de l'ensemble de la comptabilité et de la fiscalité de la société. A cette fin, vous supervisez les travaux comptables nécessaires pour la préparation de la liasse fiscale au titre de l'exercice 2013, en vous référant notamment aux documents ci-après :

Document n°1 : Extrait de la balance par soldes des comptes, établie au 31/12/2013, avant inventaire

N° des comptes	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
1111	Capital social	-	19 630 400
1311	Subventions d'investissement reçues	-	250 000
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires	-	132 000
1488	Dettes de financement diverses	-	250 000
2111	Frais de constitution	?	-
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	110 400	-
2230	Fonds commercial	8 000 000	-
2321	Bâtiments	2 400 000	-
2331	Installations techniques	330 000	-
2332	Matériel et outillage	500 000	-
2340	Matériel de transport	?	-
2355	Matériel informatique	?	-
2510	Titres de participation	520 000	-

¹ Il s'agit des titres CEDEX.MA.

28111	Amortissements des frais de constitution	-	20 000
28121	Amort. Frais d'acquisition des immobilisations	-	22 080
28321	Amortissements des bâtiments	-	70 000
28331	Amortissements des installations techniques	-	33 000
28355	Amortissements du matériel informatique	-	?
3121	Matières premières	1 300 000	
3122	Matières et fournitures consommables	800 000	
7121	Ventes ² de biens produits au Maroc	-	1 440 000
7122	Ventes de biens produits à l'étranger	-	1 800 000

Document n°2 : Informations relatives aux opérations d'inventaire

1. En novembre 2012, Technowell.MA reçoit de sa société mère la notification de l'octroi d'une subvention d'équipement équivalente à 250 000 DH. Celle-ci est effectivement encaissée en janvier 2013 par virement bancaire constaté en comptabilité. Elle représente 50% du coût global hors taxes des investissements effectués au cours du même mois. Ces derniers correspondent à l'acquisition d'équipements techniques et outillage industriel évalués à 500 000 DH HT. Tout cet investissement est amortissable en 5 ans, selon le procédé linéaire, depuis sa date de mise en service.

2. Le compte "1488. Dettes de financement diverses" enregistre une avance de 34 722 \$ octroyée par la société mère, début janvier 2013, pour le financement partiel de la mise en place de l'unité industrielle. Cette avance a été comptabilisée au cours d'entrée, soit : 1 \$ = 7,20 DH. A la date d'inventaire, au 31/12/2013, le cours du dollar sur le marché des changes est de 7,80 DH. Le directeur financier vous informe que Technowell.MA ne dispose pas d'une couverture de change et que les intérêts courus et non échus à payer au titre de l'exercice 2013 (calculés selon le cours de change à la date d'inventaire, tel que stipulé par le contrat) sont de l'ordre de 44 000 DH.

3. Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans. Par ailleurs, les frais préalables au démarrage effectif des activités de Technowell.MA, engagés en 2013, sont de l'ordre de 80 000 DH HT. Ces frais ont été régulièrement imputés aux comptes de charges concernés. Au 31/12/2013, le directeur financier vous demande de les étaler sur 5 exercices comptables.

4. Les frais d'acquisition des immobilisations sont afférents aux droits d'enregistrement et de conservation foncière, aux droits de timbre et honoraires du notaire, occasionnés par l'acquisition, en juin 2012, d'un immeuble administratif et d'un local industriel. Ces constructions sont amorties linéairement depuis cette date.

5. Les installations techniques correspondent à des matériels de régulation technique des bâtiments de la société, destinés à réduire la consommation d'énergie, acquis à titre gratuit par Technowell.MA auprès de la société mère. Ces biens, d'une valeur globale estimée à 330 000 DH HT, ont été mis en service le 1^{er} juillet 2012. Pour des considérations fiscales, la société souhaite bénéficier d'un amortissement exceptionnel sur 12 mois, tout en constatant un amortissement pour dépréciation économique, calculé selon le mode linéaire sur 5 ans.

6. Le matériel de transport comprend deux voitures de tourisme, achetées en février 2013, au prix global de 420 000 DH TTC. Ces voitures, utilisées pour les besoins de l'exploitation de la société, sont amorties linéairement sur 5 ans.

7. En conformité avec la stratégie numérique du groupe, dont les ventes sur Internet représentent 34% du chiffre d'affaires mondial, la société a acquis en juillet 2012 un matériel informatique très performant dont une grande partie est affectée aux ventes en ligne. Ce dernier est amorti selon le procédé dégressif sur 4 ans (coefficient = 1,5). Au 31/12/2012, après inventaire, la VNA de ce matériel est de l'ordre de 121 875 DH.

² Tous les produits vendus localement ainsi qu'à l'étranger ont été livrés au 31/12/2013.

8. En juin 2013, *Technowell.MA* acquiert 2 000 titres *CEDEX.MA* (société cotée à la Bourse), ce qui représente 30% du capital de cette dernière. Au 31/12/2013, l'expert sollicité par votre société estime la valeur économique de ces titres à 250 DH.

9. Au 31/12/2013, on estime le montant des réparations gratuites à effectuer au titre des garanties données aux clients à 10% des produits livrés en 2013. Il y a lieu de constituer une provision correspondante.

10. Au 31/12/2013, il existe en stock 250 unités de matériaux produits dont le coût de production global est estimé à 2 750 000 DH HT ainsi que 200 unités de produits en cours de fabrication estimés à 1 800 000 DH HT. On vous précise également que tous les stocks de matières premières et fournitures ont été consommés au cours de l'exercice.

Travail demandé : Sachant que l'exercice comptable correspond à l'année civile et que la TVA, au taux normal, s'applique à toutes les opérations réalisées au Maroc par cette filiale,

1. Effectuez et enregistrez au journal les régularisations d'inventaire nécessaires au 31/12/2013.

2. Précisez le traitement fiscal des provisions pour garanties données aux clients, tel que prévu par le droit fiscal marocain.

N.B : Pour l'enregistrement au journal, veuillez respecter l'ordre des opérations.

Cas n° 2 : Gestion financière (40 min)

La société MECANICA envisage de fabriquer une pièce de mécanique nécessaire au montage d'une machine-outil qu'elle commercialise. Selon le directeur de fabrication, les besoins annuels de production sont estimés à 1 000 unités pendant 5 ans et les coûts de production à 800 DH par unité, non compris l'amortissement des équipements nécessaires. Ayant eu connaissance de ce projet, le directeur des achats fait remarquer qu'il est possible de se procurer sur le marché une pièce similaire au prix de 2 000 DH l'unité. Cela éviterait, selon lui, « d'immobiliser 2 millions de DH dans un nouvel équipement et de se lancer dans la fabrication d'un produit qui sort des compétences reconnues de l'entreprise ».

1. En tant qu'assistant de gestion, on vous demande d'évaluer l'opportunité d'un tel investissement amortissable linéairement sur 5 ans. Le directeur financier vous précise que le coût moyen pondéré du capital de l'entreprise est de 12 %, que le taux de l'IS est de 30 %, que l'entreprise est globalement bénéficiaire et qu'il vaut mieux ne pas compter sur une valeur de revente de l'équipement à la fin des cinq ans.

2. Le directeur des achats se fait fort de négocier avec le principal fabricant des pièces concernées un prix de 1 350 DH si on lui permet de conclure un contrat d'approvisionnement pour cinq ans. Dans ces conditions quelle solution préconisez-vous ?

3. Quel serait le prix d'achat maximum de la pièce que devrait accepter l'entreprise pour préférer la solution proposée par le directeur des achats, compte tenu du coût du capital ?

4. Le directeur financier de la société MECANICA décide d'investir dans le nouvel équipement et de fabriquer la pièce et il s'interroge sur la rentabilité des capitaux investis. Deux solutions de financement sont à l'étude :

* Un emprunt financerait 80 % du matériel, au taux de 9,5%, sur 6 ans, par annuités constantes, sachant que la première année il y aura un différé d'amortissement ; le reste serait financé par des capitaux propres ;

* Financement par leasing avec 5 loyers annuels de 540 000 DH versés en début de période (année). Versement d'un dépôt de garantie de 70 000 DH récupérable en fin de contrat. Il faut noter que le prix de rachat de l'équipement est de 110 000 DH, amortissable en totalité l'année suivante.

Quel est le mode de financement approprié en se basant sur le critère des décaissements effectifs actualisés à 12% ?

Bon courage